



SAINT-CALIXTE

*Grandir  
au Cœur  
des Collines*

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT N° 794-2026

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim que le conseil de la municipalité de Saint-Calixte a adopté, le 14 septembre 2026, le règlement N°794-2026 amendant le règlement numéro 605-2016 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité de Saint-Calixte situé au 6230, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Calixte ou sur le site internet au [www.saint-calixte.ca](http://www.saint-calixte.ca).

Ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 17<sup>E</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2026.

LIETTE MARTEL  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM